

Objectif de la formation

Cette formation a pour but de permettre au futur Sauveteur Secouriste du Travail d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques professionnels sur son lieu de travail.

Public

L'ensemble du personnel.

Compétences développées

- être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- être capable de réaliser une protection adaptée
- être capable d'examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Documents pédagogiques

Remise d'un livret couleur à chaque stagiaire.

Cours illustrés et adaptés au contexte professionnel.

Formation en
Intra & Inter entreprise

Stratégie pédagogique
Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise.

Nos intervenants
Sapeurs-Pompiers, Formés et maintenus à niveau et habilités par l'INRS

Organisation de la formation

Pré-requis
Aucun

Durée
14 heures

Effectif
De 4 à 10 personnes

Maintien des compétences

Le certificat est valable 24 mois et doit faire l'objet d'une formation MAC SST avant la fin de sa validité.

Document de validation
Certificat de SST & Attestation de fin de formation

Méthode de validation
Evaluation formative & Epreuves certificatives conformes au document de référence de l'INRS.

Références réglementaires
Articles R4224-16 du code du travail & Document de référence en vigueur de l'INRS

Engagement qualité 1er GEST

VERITAS, QUALIOPI,
Audit interne,
Habilitation de niveau 2 par l'INRS



THÉORIE
20%



PRATIQUE
80%



Matériel pédagogique
Mannequins complets adultes, enfant, nourrisson, DAE de formation. Matériels sécurisés pour les mises en situations. Plan d'intervention SST interactif.

Contenu de la formation

CONTENU THEORIQUE - 2H30

LE SST

- le rôle du SST
- l'obligation de porter secours
- les limites de la responsabilité

LES NOTIONS DE BASE EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- les accidents du travail
- les maladies professionnelles
- les AT de son secteur

LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

- les acteurs de la Santé Sécurité au Travail
- la place du SST parmi les acteurs internes et externes de la SST
- l'organisation de la prévention en entreprise et les personnes qu'elle implique

CONTENU PRATIQUE - 11H30

LES ACTIONS PROTEGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER/ALERTER, SECOURIR

- protéger
- les signaux d'alerte aux populations et les consignes de protections associées
- la notion de phénomènes dangereux
- la notion de situation dangereuse
- le mécanisme d'apparition du dommage
- les 4 familles de dangers persistants
- matériel et personne qualifiés et/ou habilités pour la protection
- le dégagement d'urgence

EXAMINER

- les signes indiquant que la vie de la victime est menacée, ordre de rechercher de ces signes et les techniques préconisées permettant de les déceler.
- résultats à atteindre empêchant l'aggravation de l'état de la victime
- l'ordre de priorité des résultats à atteindre

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- les éléments du message
- les critères permettant de choisir la personne la plus apte à transmettre l'alerte
- les consignes en cas d'accident de l'entreprise

Tel : 01 30 39 23 82

Mobile : 06 12 60 18 25

Email : contact@1gest.fr



Web : www.1gest.fr

Adresse : 57 avenue Victor Hugo,
95630 Méril

CONTENU PRATIQUE - 11H30

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE DOULEUR EMPÊCHANT CERTAINS MOUVEMENTS

- Les traumatismes
- Les fractures

LA VICTIME SE PLAINT D'UNE PLAIE QUI NE SAIGNE PAS ABONDAMMENT

- La détermination d'une gravité d'une plaie
- Conduite à tenir pour les plaies graves
- Conduite à tenir pour les plaies simples
- Les membres sélectionnés

LA VICTIME NE RÉPOND PAS, MAIS ELLE RESPIRE

- Le contrôle de la conscience et de la respiration
- La libération des voies aériennes
- La PLS
- Les cas particuliers

LA VICTIME NE RÉPOND PAS ET NE RESPIRE PAS

- La prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire
- Les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons
- Les cas particuliers

Les mesures barrières et de distanciation physique seront rappelées à chaque ouverture de stage et le formateur veillera à leurs applications tout au long de la formation.